

Appel à propositions de missions pour alternance :

**Master 1 Intervention et Développement Social
Ou
Master 2 Intervention et Développement Social**

-Parcours : Chargé-e de projets collectifs et participatifs (COPAR)

-Parcours : Chargé.e de missions et de coordination : action sociale et éducative (CMC)

L'équipe pédagogique du Master Intervention et Développement Social (IDS) souhaite inviter les structures intéressées à proposer des missions aux étudiants des prochaines promotions Master 1 et des deux parcours Master 2.

Ce document a pour objet de faire une brève présentation du Master IDS et de sa pédagogie afin de donner un aperçu du type de mission qui peut être confié aux étudiants en fonction de leur niveau de formation (M1 ou M2) et de leur choix de parcours (CMC ou COPAR).

Deux types de missions peuvent être proposés selon qu'elles s'adressent à un étudiant Master 1 ou Master 2 :

- **En Master 1 : une mission de stage**, réalisée individuellement, sur une durée à minima de 245 heures (limite liée à l'obligation de gratification pour ouvrir le plus d'options aux étudiants) démarrant au plus tard en décembre 2024. **Une mission en contrat de professionnalisation** (couvrant alors les 2 années de Master).

La mission est à élaborer conjointement entre l'étudiant et la structure d'accueil. En Master 1, le contenu pourra être de l'ordre :

- d'un travail d'observation et de participation aux activités ordinaires de la structure
- d'une courte mission (diagnostic, synthèse bibliographique, évaluation, scénario de projet
- d'un travail de définition d'une mission plus longue dans la perspective du Master 2

- **En Master 2 : une mission de stage gratifiée**, réalisée individuellement, sur une base minimale de 12 semaines de stage (6 mois à raison de 2 semaines par mois), le stage se déroulant entre novembre/décembre 2024 et avril/mai 2025 Ou **une mission en contrat en alternance, en contrat d'apprentissage** pouvant débuter jusqu'à 3 mois après le démarrage de la formation ou **en contrat de professionnalisation** pouvant débuter au plus tard le jour de la rentrée le 2 septembre 2024. Les 2 contrats se terminent avec la diplomation.

En Master 2 **la mission en responsabilité**, validée après un échange avec l'équipe pédagogique, constitue le fil conducteur de la formation en situation professionnelle.

Les missions (davantage détaillées en p. 4 de ce document) peuvent être de l'ordre de la mise en œuvre d'activités de diagnostic, d'analyse des besoins, de conception et d'évaluation de projets, de politiques publiques, etc.

❖ **Présentation du Master Intervention et Développement Social (IDS)**

Ce Master entend proposer à des étudiant·e·s en formation initiale, mais aussi à des professionnel·le·s en reprise d'études, un ensemble de connaissances et de compétences méthodologiques transversales dans le champ de l'intervention sociale, avec une orientation sociologique dominante, mais également des apports en psychologie, en géographie sociale, en science politique et en gestion.

La formation est rattachée au département de sociologie, discipline de référence principale, quand bien même elle est **pluridisciplinaire** et accueille des étudiant·e·s aux trajectoires variées.

La mention vise à doter les étudiant·e·s d'un certain nombre de **connaissances et de compétences transversales** :

- Connaissance des transformations de la question sociale, des politiques sociales en France et en Europe, des professions sociales et de leurs évolutions.
- Compétences en distanciation critique, en problématisation et en démarches de recherche et d'étude, en analyse et négociation des commandes institutionnelles, en diagnostic et analyse de besoins sociaux (outils d'observation et de veille sociale), en communication écrite et orale, en méthodologie de projet (de la conception à l'évaluation), en analyse des pratiques professionnelles, en gestion financière.

Les contenus de formation du Master 1 visent à connaître les principes politiques et organisationnels de l'intervention sociale ; à appréhender les populations, leurs expériences et les dispositifs dédiés ; à accompagner la production de connaissances dans le cadre d'une démarche d'enquête (monographie sur une thématique choisie par l'étudiant·e) ; et à acquérir des compétences opérationnelles (positionnement professionnel, outils de diagnostic...).

La mention de ce Master est composée de 2 parcours qui sont entièrement mutualisés en Master 1 et partiellement en Master 2 :

- Chargé·e·s de projets COLlectifs et PARticipatifs (COPAR)
- Chargé·e·s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative (CMC)

Les objectifs professionnels communs aux deux parcours de la mention consistent à mobiliser les savoirs nécessaires à une **position de cadre de l'intervention sociale**, à travers l'apprentissage d'activités de diagnostic, de prospective, d'analyse des pratiques professionnelles, de conception et d'évaluation de projets, de dispositifs ou de politiques publiques. L'acquisition d'outils d'analyse et de savoirs critiques relatifs aux sciences humaines, en lien avec l'intervention sociale, vise à former des professionnels réflexifs favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs.

Ils entendent préparer aux **métiers suivants** :

Parcours Chargé·e·s de projets COLlectifs et PARticipatifs (COPAR) :

- Responsable de projets ou de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle,
- Chargé·e de missions de Médiation et de prévention,
- Chef·fe de projets de développement social local,
- Responsable de l'animation sociale,
- Coordinateur·rice de réseaux territoriaux,
- Chef·fe de projets et de programmes d'innovation et de recherche et développement.

Parcours Chargé·e·s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative (CMC) :

- Conseiller·ère techniques dans le champ de l'action sociale et éducative,
- Chargé·e d'études dans le Secteur social et médico-social,

- Chargé-e de mission dans le domaine de l'enfance, des personnes âgées et de l'aide à domicile,
- Chef-fe de projets, coordinateur·rice de dispositifs.

❖ **Présentation des deux parcours du Master 2 Intervention et Développement Social :**

✓ **Présentation de la formation Master 2 COPAR**

Le Master 2 professionnel spécialisé « Chargé-e de projets collectifs et participatifs », proposé par l'Université Rennes 2, vise le développement d'une qualification professionnelle supérieure en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de dispositifs et de projets d'accompagnement et de développement social.

Il s'inscrit dans une perspective de rénovation de l'intervention sociale fondée sur le droit commun et l'inclusion, la transversalité plutôt que l'entrée par publics spécifiques, et le développement du pouvoir d'agir des personnes (*empowerment*).

Il privilégie une approche pluridisciplinaire et les objets professionnels sont étudiés selon le principe de l'alternance (pratiques et projets professionnels/enseignements théoriques, méthodologiques et analyse des pratiques sociales).

La formation vise la qualification de cadres de l'intervention sociale capables de conduire une démarche participative d'observation, de diagnostic social et territorial, d'analyser une demande et de la situer dans son contexte, de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'intervention sociale dans un cadre partenarial et participatif, de construire enfin ou de superviser des processus d'évaluation complexes allant du contenu de l'accompagnement social à l'analyse des dispositifs et des politiques territoriales.

✓ **Présentation de la formation Master 2 CMC :**

La création de ce parcours résulte, à la fois, d'un constat d'ordre sociopolitique et d'une ambition scientifique : on assiste depuis plusieurs années dans le champ de l'action sociale et éducative, mais aussi dans le domaine de la formation initiale des travailleurs sociaux, à un recul de la référence aux sciences humaines au profit de préoccupations gestionnaires.

Le parcours entend prendre le contrepied de cette évolution en proposant à des étudiant·e·s, mais aussi à des professionnel·les en reprise d'études, une solide formation leur permettant d'accéder à des fonctions d'ingénierie, au sens premier d'un art de faire, où ils peuvent faire valoir l'importance des sciences humaines et sociales pour l'analyse des situations que rencontrent les professionnel·les du secteur.

Il s'agit de former des ingénieur·es sociaux capables de : Diagnostiquer des besoins sociaux, Analyser des situations sociales, Élaborer des projets d'action, Assurer leur mise en œuvre, Jouer un rôle d'interface entre une fonction de direction et une fonction opératoire assurée par des professionnel·les de « terrain ».

C'est dire que les divers profils professionnels que le parcours vise se réunissent dans une même perspective qui est celle de la traduction entre les différents registres de l'action collective ou encore des différents échelons de l'organisation institutionnelle et professionnelle.

❖ La mission de stage ou d'alternance en Master 2

Le stage a pour principales finalités :

- de faire découvrir à l'étudiant l'environnement législatif, organisationnel, partenarial et sociologique du champ d'intervention retenu,
- d'amener l'étudiant à appréhender les méthodes d'actions et les outils utilisés dans ce champ en repérant les contraintes qui s'imposent aux acteurs et les diverses difficultés rencontrées,
- de permettre à l'étudiant de travailler sur un axe précis et de mettre en œuvre des capacités et des compétences.

Ainsi, les missions demandées peuvent être de l'ordre :

- du diagnostic (social, territorial, économique) avant le montage d'un projet,
- d'analyse de situation sociales ou de besoins spécifiques des publics
- de la conception et de la conduite de projet, de l'ingénierie sociale,
- de l'évaluation de projet, de fonctionnement organisationnel, de méthodes, de pratiques
- de l'aide à la mise en synergie de structures,
- d'accompagnement des équipes (évaluation interne, réflexion organisationnelle...)

Dans tous les cas, l'alternance doit permettre à l'étudiant d'avoir un regard généraliste sur l'organisme ou la structure d'accueil et son champ d'action tout en lui donnant la possibilité de travailler dans une certaine autonomie sur une problématique précise. Le stage ou le contrat en alternance faisant partie intégrante des outils d'apprentissage du Master, il convient que le responsable professionnel du stage accompagne l'étudiant tout au long de son séjour au sein de la structure ou de l'organisme.

Le stage a une durée de **six mois minimum (400 heures), à raison de deux semaines de stage par mois**. La date de début de stage est à déterminer entre la structure, l'équipe pédagogique et l'étudiant, **entre novembre et décembre 2024**. Une convention sera signée entre l'étudiant, le responsable professionnel du lieu d'accueil du stagiaire et l'Université Rennes 2, celle-ci précisant le cadre juridique et la mission confiée à l'étudiant. **La gratification du stage est obligatoire** selon la réglementation en vigueur <https://professionnels.univ-rennes2.fr/recruter/stage#accordion-209>

L'alternance peut aussi être effectuée sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, le rythme de l'alternance étant adapté à cette modalité progressive d'insertion professionnelle. La mission sera validée par l'équipe pédagogique et les démarches de contractualisation se feront en lien avec le service de formation continue et d'alternance de l'Université (SFCA). <https://sfca.service.univ-rennes2.fr/alternance>

Pour toute question relative au Master ou à l'alternance, vous pouvez contacter :

Pascale PERRON et Muriel RANNOU

Référentes pédagogiques pour les stages et les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

ufr-schu-alternance-ids@univ-rennes2.fr

Fanny JEDLICKI et Sophie LE COQ - Responsables du Master 1

fanny.jedlicki@univ-rennes2.fr

sophie.lecoq@univ-rennes2.fr

Yves BONNY – Responsable du Master 2 COPAR

yves.bonny@univ-rennes2.fr

Emilie POTIN- Responsable du Master 2 CMC

emilie.potin@univ-rennes2.fr

FICHE TYPE DE PROPOSITION DE MISSION MASTER IDS

Si vous souhaitez avoir un échange préalable avec l'équipe pédagogique, n'hésitez pas à nous en faire la demande par mail : ufr-schu-alternance-ids@univ-rennes2.fr

Nous répondrons à votre sollicitation par téléphone ou mail.

Nom de la structure : Association l'Envol

Statut : Association l'Envol

Adresse : 3 place Saint-Pierre 22000 Saint-Brieuc

Nom de la personne référente de la mission proposée ou de la personne à contacter : Abernot Yves

Coordonnées téléphoniques et courriel : yves.abernot@envol22.fr 02 96 33 04 56

Descriptif de la mission proposée : L'association l'Envol intervient dans le champ de la protection de

l'enfance. Elle accueille et accompagne dans ses 15 dispositifs plus de 300 enfants. Elle met en

place en 2024-2025 une démarche d'évaluation de la qualité qui est pilotée par un cadre. Un

master 2 pourrait nous aider à soutenir et mieux appréhender la mise en oeuvre de ce projet

Objectifs de la mission :

- Accompagner la mise en place du dispositif d'évaluation
- Penser et construire avec le cadre les instances relais de la démarche
- Aider à la mise en place du logiciel de suivi

Dates de la mission et type de contractualisation (stage/apprentissage/professionnalisation)

Stage gratifié de 6 mois master 2 COPAR de décembre 2024 à mai 2025